Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

PLEDGE CONCENTRÉ DE NETTOYANT POUR LE BOIS

National Fire Protection Association (NFPA)

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	1
Risques d'incendie	0
Réactivité	0

Vêtement de protection Aucun requis

Apparence Clair Ambre. Liquide Voir la Section 9.
ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit PLEDGE CONCENTRÉ DE NETTOYANT POUR LE BOIS

Utilisation du produit Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.

FTSS# 126392002

Code 94440

PMS# 433366

Date de validation 9/16/2004

Date d'impression 9/16/2004

Remplace Aucune validation antérieure

Siège social aux É.U.

JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Siège social au Canada

JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

En cas d'urgence (800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Eau	7732-18-5	60 - 100	Non disponible.	Non disponible.
Alcool éthoxylaté	26183-52-8	1 - 5	Non disponible.	Non disponible.
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5	**AIHA WEEL (États-Unis, 2003). Remarques:** TWA: 25 ppm 8 heure(s).	ORALE (DL50): Aiguë: 3620 mg/kg [Lapin].
Triéthanolamine	102-71-6	1 - 5	**ACGIH (États-Unis).** TWA: 5 mg/m^3 **ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Remarques:** TWA: 5 mg/m^3 8 heure(s).	ORALE (DL50): Aiguë: 2200 mg/kg [Lapin]. 2200 mg/kg [Cochon d'Inde]. 5846 mg/kg [Souris]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 22.484 mg/kg [Lapin].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Suite à la page suivante

Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Aucune.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Suite à la page suivante

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Citron.
Couleur	Clair Ambre.
pH	8.8 à 9.5 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Viscosité	240-580 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.

Suite à la page suivante

TDG Special Considerations	Sans objet.

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal	SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Triéthanolamine SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Triéthanolamine SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle CERCLA : Substances dangereuses.: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
état	New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle New Jersey: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle Massachusetts RTK: Triéthanolamine Pennsylvanie RTK: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Triéthanolamine Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Symbole du SIMDUT	
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	MSDS Serial Range: 001-002.
Version	2

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tou les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.